

ASSEMBLEE GENERALE DU CDK 58 EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2021

Présents :

Monsieur Lionel LECHER - Vice-Président du Conseil Départemental -Chargé des Sports
Monsieur Jacques ROBERT – Président de la Z.I.D. De Bourgogne
Monsieur DUDRAGNE – Président de l'OMS de DECIZE

Mesdames GUILLERAULT, PAULAT, LAMBERT, MOUZET-VELTEN.
Messieurs DUCROT, GUILLERAULT, MARIA, AMIOT, PEUVOT, DOISNE, SEZ,
ARNAUD, GIRARD, BRIEC, PERROT, GRISARD,

Excusés : Messieurs BERTIN (Krav Maga), RAVASSAUD D.

Monsieur Roger ROUSSAT – Président du CDOS de la Nièvre

Remerciements à l'ensemble des clubs et particulièrement au club de Decize de nous recevoir.

Toutes les personnes présentes ont leur pass sanitaire ou un test PCR négatif.

Approbation du PV de l'AG ordinaire et élective, tenue à St Père le 21/06/2020 : adopté à l'unanimité.

Rapport moral et activités :

Effectif pour l'année sportive 2020-2021 : 426 licenciés (pour 14 clubs affiliés : 12 clubs de karaté, 1 club de Krav Maga, 1 club boxe américaine) contre 577 licenciés pour la saison 2019-2020.

Cela représente une baisse de 26,17%. La pandémie est sans aucun doute à l'origine de cette baisse.

Une seule réunion du comité directeur a eu lieu en début de saison, le 10 septembre 2020 afin de pouvoir élaborer le calendrier de la saison à venir 2020/2021

En fin de saison, l'assemblée Générale a pu se dérouler à St Père, le 21 juin 2020.

Les représentants des clubs sont remerciés pour leur présence assidue. Le quorum était atteint à chaque fois.

Monsieur Ducrot a participé à toutes les réunions au niveau de la ZID et de la Région. Il a participé également aux réunions du CDOS, SDJS, séminaire des Présidents, AG de la Fédération. Le CDK 58 a donc toujours été représenté et les intérêts de tous les clubs et du comité ont toujours été défendus.

Activités :

Les activités de cette saison ont été réduites

Il y a eu la formation Jury des grades le 18 octobre 2020 (15 participants) ainsi qu'un seul passage de grades le 13 juin 2021 (9 admis pour 10 candidats présentés).
Les clubs qui ont organisés ces événements sont remerciés.

Pour la saison prochaine, il va falloir retrouver un rythme. L'élaboration du calendrier 2021-2022 a été fait lors du dernier Comité Directeur du 09 septembre 2021.
Decize accueillera les Championnats de la Nièvre le 16 janvier 2022 et l'Open PPB se déroulera à Nevers le 27 mars 2022.

La priorité pour cette nouvelle saison est l'arbitrage. Il faut une implication plus forte des jeunes afin qu'il y ait une relève.

Si nous manquons de juges ou d'arbitres, il n'y aura plus de compétitions.

Le CDK sera toujours aux côtés des clubs et des licenciés pour qu'ils participent aux stages, aux formations, aux compétitions... Dans la mesure des possibilités il y aura toujours une aide financière.

Pour les stages : l'aide est de 50% pour les frais de stages (hauts grades hors département et une seule fois par saison).

Pour les formations : aide de 50% de la valeur AFA, DAF ou DIF.

Les factures sont obligatoires pour percevoir les remboursements.

Passage de grades :

Depuis le 01 septembre, les passages de grades 3 et 4 vont se faire au niveau du département. Messieurs Ducrot et Maria vont participer à des réunions ces derniers pourront apporter certaines précisions sur ces nouveaux passages de grades.

Remerciements :

Grâce au travail de tous les clubs, et aux articles parus dans les journaux, le karaté est bien représenté au niveau du département. Merci à eux.

Merci aux responsables de toutes les commissions (technique, arbitrage, grade et sportive) et à l'ensemble du corps arbitral.

Merci à Madame Depée pour la tenue du site internet.

Merci également à toutes les instances départementales : le Conseil Départemental pour son soutien financier découlant de la signature de contrats d'objectifs, contrats qui ont été remplis et justifiés. Au CDOS Présidé par Monsieur ROUSSAT qui nous aide au niveau logistique (mise à disposition de la salle de réunion, photocopies...) mais aussi au niveau juridique dans le cadre du CRIB.

Le CDOS se tient à la disposition des présidents des clubs, en cas de besoin.

Merci à la ZID représenté par Monsieur Robert et la Ligue Régionale (V. Parisot) pour leur aide et leur soutien.

Il est vraiment regrettable que le karaté ne soit pas présent aux prochains JO de Paris en 2024, après la remarquable démonstration de Steven DA COSTA (médaille d'or). Les élus du département se sont montrés très préoccupés par cette absence et sont intervenus en ce sens, sans succès.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Présentation du budget et du compte de résultats 2020-2021.

Présentation du prévisionnel.

Résultat : bénéfice de 9 110,43 €.

Il n'y aura pas de versement de 250€ au niveau des clubs, ni des 40€ (cotisation pour les stages au niveau départemental).

Remboursement indemnités kilométriques, tarif de la ZID : 0,25€

Remboursement frais de repas : 13,00€

Concernant le remboursement de frais des clubs, ils se feront désormais par virement bancaire directement sur les comptes des clubs (les clubs et les licenciés devront fournir un RIB).

Cette proposition est votée et adoptée à l'unanimité.

Subventions 2021 :

FDVA : 1 000,00€ ont été obtenus. Ils seront destinés au fonctionnement du CDK.

Conseil Départemental : 3 200,00€. Subvention pour le fonctionnement. Les factures doivent être établies à l'ordre du Comité Départemental.

Rapport du Vérificateur aux comptes : Monsieur Duprilot déclare les documents conformes.

Vote rapport financier : voté à l'unanimité.

Rapports commissions

La saison ayant été perturbée, seuls 3 rapports sont présentés.

Commission technique : Monsieur Perrot

La saison a été « particulière » car les manifestations ont été annulées ou reportées.

Il a été difficile de maintenir des cours à distance et de motiver les licenciés. Automatiquement, les niveaux vont avoir baissés pour les prochaines compétitions et passages de grades. On peut s'interroger également concernant les anciens licenciés : Vont-ils revenir ?

Au niveau des formations, il a été observé un manque d'expérience (il manque quelques années de pratiques). Le niveau a baissé et les professeurs doivent être vigilants par rapport à cela. Que peut-on faire pour améliorer cela, les uns et les autres ?

Commission grade : Monsieur Maria

La formation jury des grades a pu avoir lieu, le 18 octobre 2020 (17 personnes présentes).

Un seul passage de grades a pu avoir lieu, celui du 13 juin. Merci au club de Surgy pour l'organisation, puisqu'il a fallu s'adapter aux directives de la crise sanitaire. Les épreuves se sont déroulées à l'intérieur et à l'extérieur.

Au total, 10 candidats et 9 admis (8 : 1^{er} DAN, 1 : 2^{ème} DAN).

Concernant la nouvelle saison, Il va y avoir un stage national le 02 octobre 2021 à Paris et un stage départemental le 10 octobre 2021 à Varennes Vauzelles.

Le stage de préparation aux passages de grades se fera le 28 novembre 2021 à Varennes Vauzelles. Il est rappelé que le stage départemental permet de valider 1 point.

2 passages de grades sont programmés pour cette saison, un se déroulera le 19 décembre 2021 et le second, le 12 juin 2022 à Pougues.

Concernant les passages du 3^{me} DAN, il n'y aura pas de problème au niveau du jury ; en revanche, il y en aura un pour le passage du 4^{me} DAN. Il faudra demander à la ZID pour avoir 2 jurys 5^{ème} DAN. Leurs frais seront pris en charge par le CDK58.

Les 4^{ème} DAN actuels sont invités à passer leur 5^{me} DAN.

En conclusion, la formation du jury d'examen est encore à peaufiner.

Il est rappelé que tous les jurys doivent être présents du début à la fin de l'examen et qu'ils doivent participer à l'organisation de la salle.

Commission formation :

La formation DAF a pu avoir lieu, les 19 juin et 03 juillet 2021. Cette formation a été mutualisée avec le département de l'Yonne, avec lequel il y a eu une bonne entente. Il a été présenté 4 candidats Nivernais et les 4 ont été admis (DAF).

Remise de diplômes ce jour aux concernés.

Il n'y a pas eu de difficultés majeures mais l'attention est attirée sur le faible niveau de pratique des participants.

Krav Maga :

Le club compte 38 licenciés (saison 2020/2021). Les cotisations ont été remboursées aux licenciés du club suite à cette saison perturbée.

Un stage a eu lieu en Alsace le 18 octobre 2020.

Il n'y a pas eu de questions diverses.

Intervention de Monsieur Jacques Robert (Président de la ZID).

- Concernant les notes de frais, il existe une fiche « type » dans le fichier de la ZID.
- Concernant les certificats médicaux, il est rappelé qu'une attestation sur l'honneur doit être remplie tous les ans même si les certificats médicaux ont moins de 3 ans.

- La semaine prochaine, il devrait y avoir la confirmation ou non, du passage de grade 1^{er} DAN, en club. Les clubs seront informés par la suite.
La préparation au passage de grade peut se faire avec Monsieur DUCATEZ J.M.
- Maintenant, le DIF peut se faire au niveau du Département.

Devant la baisse d'activités de la ZID, on peut se demander si elle ne va pas venir à disparaître.

Intervention de Monsieur Lecher (Vice Président en charge des relations avec le monde associative et des sports au C.D).

- 1/3 des nivernais sont licenciés dans un sport. On s'attend toutefois à une perte de licences suite au COVID.
- Il est rappelé que le C.D n'apporte pas qu'une aide financière, il peut aussi être une aide logistique ou autre.
- 11 clubs ont fait une demande de subvention au niveau du CDK.

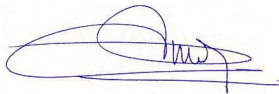
Il est exposé la difficulté des clubs à pouvoir organiser des compétitions comme le Championnat de la Nièvre, faute de salle disponible. La Nièvre ne dispose pas de Dojo officiel.

Intervention de Monsieur Dudragne (Responsable de l'OMS Decize).

- Remerciement au club de Decize pour son implication au niveau de la ville.
- Le gymnase de Decize est mis à disposition si nous souhaitons organiser des compétitions.

La séance est levée à 11h40.

Le Président du CDK58,



Roland DUCROT

La secrétaire,

Sandrine VELTEN-MOUZET